



Ai je le droit a la nationalité française?

Par **cooljem**, le **16/01/2010** à **02:04**

Messieurs/Mesdames,
pourriez vous m'aidez à comprendre si j'ai bien le droit à la nationalité française? Bref, je suis né en France en Octobre 1986, d'un père étranger né en Guinée (ancien territoire de la France d'outre mer) avant l'accession de ce pays à l'indépendance en 1958. Mon père est né donc en 1953. j'ai quitté la France en 1998, alors âgé de 12 ans. je suis depuis lors en Guinée ou je vis avec mon oncle, plus avec mes parents. Je n'ai en possession que mon acte de naissance intégrale et les deux actes de reconnaissance de mes deux parents (Père et Mère). j'ai contacté à maintes reprises l'ambassade de France en Guinée mais il me semble que même pour obtenir un rendez vous, il faut patienter pendant des années quand on a pas un parent qui travaille dans l'administration centrale guinéenne.

Je voudrais savoir si j'ai le droit à la nationalité française et est ce que je peux faire recours à l'intervention d'un avocat qui pourrait peut être faire quelque chose pour moi à partir de la France.

Merci de m'éclaircir !